

# AVIS PUBLIC

PROVINCE DE QUÉBEC  
MRC DE DRUMMOND  
MUNICIPALITÉ DE WICKHAM

## AVIS PUBLIC PROJET DE RÈGLEMENT NUMÉRO 2026-04-1038 RÈGLEMENT ÉDICTANT LE CODE D'ÉTHIQUE ET DE DÉONTOLOGIE DES ÉLUS MUNICIPAUX

Conformément à l'article 12 de la *Loi sur l'éthique et la déontologie en matière municipale*,

**AVIS PUBLIC EST, PAR LES PRÉSENTES, DONNÉ PAR LA SOUSSIGNÉE, CATHERINE PEPIN, DIRECTRICE GÉNÉRALE ET GREFFIÈRE-TRÉSORIÈRE DE LA MUNICIPALITÉ DE WICKHAM, MRC DE DRUMMOND :**

**QUE** le conseil municipal a présenté et déposé, le 17 mars 2026, le projet de règlement numéro 2026-04-1038 intitulé « Règlement édictant le code d'éthique et déontologie des élu(e)s municipaux » ayant pour objet d'énoncer les principales valeurs de la municipalité en matière d'éthique et les règles qui doivent guider la conduite des élu(e)s de celle-ci ;

**QUE** l'adoption du règlement numéro 2026-04-1038 intitulé « Règlement édictant le code d'éthique et déontologie des élu(e)s municipaux » sera faite lors de la séance du conseil qui se tiendra le 21 avril 2026 à 19 h 30, à la salle du conseil située au 893, rue Moreau;

**QUE** ledit projet de règlement est disponible pour consultation à l'hôtel de ville, situé au 893, rue Moreau, durant les heures d'ouverture ou sur le site internet au [www.wickham.ca](http://www.wickham.ca) (le cas échéant).

**DONNÉ À WICKHAM, CE DIXIÈME JOUR DU MOIS D'AVRIL 2026.**

Catherine Pepin  
Directrice générale et greffière-trésorière